

# mag'AGGLO 04

SEPTEMBRE 2016

MEUSE  
GRAND  
SUD  
Communauté d'Agglomération  
Bar-le-Duc Sud Meuse



L'AGGLO À VOS CÔTÉS

## Insertion sociale : accompagner les jeunes

P10-11



ILS FONT L'AGGLO

OBER

P08



L'AGGLO À VOS CÔTÉS

VOTRE  
FACTURE D'EAU  
À LA LOUPE

P12



À DÉCOUVRIR

FUSION  
DES CLUBS  
DE FOOT

P22

# édito



**Nous sommes à votre écoute.**

Une fois n'est pas coutume, le comité de rédaction « reprend la main » pour cet éditorial afin de vous expliquer les changements que nous avons apportés à votre magazine. Le format initialement retenu suscitait des critiques et apparaissait trop grand.

En conséquence, nous avons réduit ce dernier à des dimensions plus conventionnelles afin de vous donner satisfaction !

Cette modification permet de réaliser de substantielles économies, et nous en sommes ravis.

Nous demeurons à votre écoute et sommes tout à fait enclin à faire évoluer ce magazine. Les critiques constructives sont les bienvenues au même titre que vos contributions littéraires qui pourraient permettre l'enrichissement de chacun de nous. À votre écoute et surtout bonne lecture.

Fidèlement.

**Le comité de rédaction**

# sommaire



04

## ACTUS – RETOUR EN IMAGES

Les événements sur notre territoire



06

## PORTRAIT D'UNE COMMUNE

Silmont, un petit havre de paix et de verdure



08

## ILS FONT L'AGGLO

Ober, une entreprise connue aux niveaux national et international



12

## L'AGGLO À VOS CÔTÉS

Votre facture d'eau à la loupe



19

## À DÉCOUVRIR

Cim, une école de musique ouverte à tous



23

## INFOS PRATIQUES

Horaires des équipements de la CA Meuse Grand Sud

mag'AGGLO

**ÉDITEUR** : Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud - 12, rue Lapique 55000 BAR-LE-DUC **DIRECTEUR DE PUBLICATION** : Bertrand PANCHER, Député – Président de la Communauté d'Agglomération **RÉDACTEURS** : Sylvain GILLET ; Atissar HIBOUR ; Sévim TURAN – communication@meusegrandsud.fr, les services de Meuse Grand Sud **PHOTOS** : Guillaume Ramon, BFC, Ober, Patricia Hardy, service communautaire, Fotolia **CRÉATION GRAPHIQUE** :  scoop communication **IMPRESSION** : NovaPrint **N° ISSN** : 2494-9256 • **DÉPÔT LÉGAL** : à parution **DISTRIBUTION** : Chantier d'insertion du CIAS

laisser place  
pour PEFC  
mis par  
l'imprimeur





Organisée par la ville de Ligny-en-Barrois.  
24 candidats encouragés par 1 600 spectateurs  
pour gagner le titre de champion 2016.

**le 12 juin**  
**La Caisse à savon**  
**2<sup>e</sup> édition**  
**à Ligny-en-Barrois**





**le 22 mai**

## Troc' Plantes à Ligny-en-Barrois

Le potager collectif est un projet porté par l'association Culture en herbe et le SILO (Solidarité insertion emploi). Le but est de créer un lieu d'accompagnement du public.

**les 14 et 15 mai**

## Longeville Terroir 6<sup>e</sup> édition

Organisée par l'association « Les copains d'abord » et l'USBL. Cet événement est un incontournable du week-end de la Pentecôte où le terrain de l'étang se transforme en prairie du Far West.



# Silmont, une commune qui procure un bien-être à ses habitants

**Silmont est également appelée «soleil sur le mont» pour sa belle exposition au soleil. C'est un petit havre de paix et de verdure qui procure un bien-être aux Silmontois.**

**C**ette paisible commune, comptant 177 habitants, est située à mi-parcours entre Ligny-en-Barrois et Bar-le-Duc mais en retrait et au calme de la N 135.

C'est un village typiquement lorrain où les habitations de sa rue principale se sont construites en fonction des granges existantes. Le village a la particularité de ne posséder ni église ni cimetière. Bien que sans clocher, la cloche sonne à Silmont ; nichée au sommet de la mairie, elle rythme le quotidien et informe des différentes alertes.

Quant aux événements religieux, ils sont célébrés chez les voisins, les Guerpontois, avec qui les Silmontois partagent également le cimetière.

## CÔTÉ HISTOIRE...

Pour l'histoire, la « halte » ancienne gare SNCF de la ligne Paris-Strasbourg permettait aux locaux et autres d'effectuer de courts et longs déplacements. Existait à cet



Mairie de Silmont

effet, également, « le passage du Gué », un endroit qui permettait aux hommes et chevaux de franchir la rivière dite « l'Ornain » afin de se rendre plus aisément dans les communes environnantes. Car, à cet endroit où le niveau de l'eau est faible, le lit de la rivière a été entièrement aménagé de pavés afin de faciliter la traversée aux ouvriers, travailleurs ou familles se rendant, entre autres, à la messe de minuit à Tannois.

## CÔTÉ PLAISANCE...

Bien que les parcelles boisées soient éloignées et ne couvrent que 23,62 hectares, nombreux sont les chemins et sentiers qui invitent à la promenade. Effectivement, il y a de quoi faire des milliers de pas à la découverte de cette belle nature et de ses secrets.

Et pourquoi pas une pause pique-nique à la passerelle (anciennement passage du Gué) au bord de l'eau en lisière de sous-bois où tables et bancs en pierre d'époque tentent tant bien que mal de se redresser.

## CÔTÉ ANIMATION DU VILLAGE...

Différents clubs communaux, tels que les Club des as, club de pêche, chasse et comité des fêtes, font

« vivre » le village. Sans oublier le rendez-vous des boulistes, sur la grande place, en période estivale. C'est un village qui bouge également entre les murs de la salle des fêtes, et pour cause : le tarif de location est plutôt attractif.

## CÔTÉ VIE QUOTIDIENNE...

Un commerce ambulant assure aux habitants un ravitaillement en pain, viennoiserie, pâtisserie et petite épicerie, au quotidien.

Les enfants sont scolarisés à Longeville-en-Barrois pour les maternelles et primaires. Quant aux collégiens, ils sont dirigés sur Bar-le-Duc (ramassage scolaire rue des Appes). Le taux d'occupation du logement est de 100 %, à noter, quelques habitations en location et un plan d'urbanisation bien ficelé.

L'année dernière, le village et les membres participants ont été félicités pour leurs efforts en fleurissement.



## Mairie permanence

Lundi de 17h à 19h  
tél. : 03 29 78 17 12

## Maire

Michel Riebel  
Vice-Président  
de Meuse Grand Sud

## ENTREPRISE de Silmont

Serviciot  
15, Grande Rue

# Les boissons identitaires... sirotez nos spécialités !

**L'Office de tourisme Meuse Grand Sud, en partenariat avec 11 restaurants et bars situés sur la Communauté d'Agglomération, lance pour la seconde année consécutive deux boissons aux couleurs et à l'histoire du territoire !**

## Téléchargez l'application

« Bar-le-Duc, cité Renaissance »

Disponible sur Android et iPhone

## Établissements partenaires

### À Bar-le-Duc

- Le Barisien
- Le Bernanos
- La Boucherie
- Le Comptoir de maître Kanter
- Le Salon Dominique Cordel
- Côté Cépages
- Le Grill de la Tour
- La Meuse gourmande
- Le Paus' café
- Au temps perdu
- La Casita (à Tronville-en-Barrois)

L'aventure commence en 2013 avec les restaurateurs du territoire et la volonté de mettre en place un produit commun, simple et accessible, et l'idée de la boisson s'est imposée naturellement. Ceux-ci sont partis sur la base de cocktails revisités avec les produits du terroir comme la groseille et la mirabelle. Et ce travail a donné naissance à deux boissons.

Le « **P'tit Michaux** » est la version non alcoolisée, élaborée à base de sirop de mirabelle, de jus de citron et d'eau gazeuse. Rafraîchissante et tonique, cette boisson fait référence à la famille Michaux, père et fils, rendue célèbre pour avoir mis au point le système de pédalier sur le vélocipède !

La seconde boisson s'inspire directement du terroir du Sud meusien en proposant un mélange subtil de sirop de groseille mélangé avec un blanc de blanc relevé par quelques gouttes de vodka. Le « **Rubis des Ducs** » se déguste avec bonheur et modération à l'heure de l'apéritif ! À noter, la création d'un sirop de groseille grâce à un producteur local « la Clé des champs » situé à Mélny-le-Petit.

Servies dans des verres uniques estampillés aux couleurs de la mirabelle et de la groseille, ces deux boissons aux tarifs uniques de 3,50 € et 5 € se veulent à la fois décontractées, valorisantes pour notre terroir



et fédératrices pour nos commerçants ! En 2015, 2 000 boissons ont été consommées.

Et enfin, pour bien faire les choses, une charte a été élaborée pour proposer une recette unique utilisant les mêmes produits et les mêmes quantités dans l'ensemble des établissements partenaires.



## CONTACT

**Office de tourisme Meuse Grand Sud**  
7, rue Jeanne d'Arc / 55000 Bar-le-Duc  
Tél. : 03 29 79 11 13 / Fax : 03 29 79 21 95  
E-mail : [direction@tourisme-barleduc.fr](mailto:direction@tourisme-barleduc.fr)  
[www.tourisme-barleduc.fr](http://www.tourisme-barleduc.fr)

UN SAVOIR-FAIRE NATIONAL ET INTERNATIONAL

# OBER : une société à la pointe de l'innovation

**Le comité de rédaction a choisi de vous faire découvrir une société méconnue localement et qui, pourtant, est un fleuron de l'industrie française.**

**Nous pouvons être fiers, au même titre que les employés qui la composent, de son évolution... Elle a, en effet, résisté au temps qui passe mais surtout évolué et réussi ses orientations en réalisant des choix pertinents !**

**Rencontre avec M. de La Thébaudière, PDG de la société Ober...**

## **PARLEZ-NOUS DE LA SOCIÉTÉ QUE VOUS DIRIGEZ...**

Créée en 1925, Ober est spécialisée dans la création, la fabrication et la commercialisation de panneaux décoratifs haut de gamme. La société emploie 150 personnes sur son site de Longeville-en-Barrois.

La stratification de placages de bois est au cœur du savoir-faire d'Ober.



## **COMMENT LA SOCIÉTÉ A-T-ELLE ÉVOLUÉ ?**

Un savoir-faire unique et artisanal, méconnu du grand public mais qui contribue à l'image d'une société ultraspecialisée auprès d'un public de professionnels de l'aménagement intérieur.

## **J'AI EU L'OPPORTUNITÉ DE FEUILLETER VOS CATALOGUES ET JE SUIS BLUFFÉ PAR LE SAVOIR-FAIRE, EXPLIQUEZ-NOUS...**

Les produits Ober sont très appréciés pour leur qualité, leur technique et leur forte valeur ajoutée esthétique. Ils sont utilisés pour la décoration intérieure de bureaux, bâtiments publics, dans l'hôtellerie, la restauration, l'industrie navale, etc. On les retrouve par exemple au plafond du nouveau McDonald's des Champs-Élysées, sur les portes du Marriott Renaissance, premier hôtel 5 étoiles parisien qui vient d'ouvrir ses portes, dans le monde, sur le mobilier des boutiques Clarins, La Maison du chocolat et Hermès Parfums ou encore sur les murs des nouveaux bâtiments du ministère de la Défense, le nouveau « Pentagone français ».



**L'innovation est  
un des facteurs  
clés de la réussite  
d'Ober.**



**À SAVOIR**

La société existe depuis 1925.  
 Le chiffre d'affaires  
 du groupe est de 40 M€  
 (dont 56 % réalisés à l'export).

**QUEL A ÉTÉ LE TOURNANT  
 POUR LA SOCIÉTÉ OBER ?**

L'innovation est un des facteurs clés de la réussite d'Ober, qui se démarque ainsi chaque année par sa capacité à enrichir son offre avec le lancement régulier de nouveaux produits. Loin de s'enfermer dans son savoir-faire artisanal unique, Ober a su intégrer le design au cœur de sa stratégie, avec succès, afin d'anticiper les besoins du marché, développer et diversifier son activité.

En collaborant notamment avec des designers internationaux de renom, comme Patrick Norguet ou le 5.5 designstudio, Ober s'est dernièrement distinguée par le lancement de nouvelles collections de panneaux bois acoustiques et le développement d'un système de plafonds suspendus en relief.

Des collaborations couronnées par plusieurs récompenses aux niveaux national et international : médaille d'or du design au salon Batimat, trophée INPI de l'Innovation, médaille du ministère du Redressement productif, finaliste du concours NYCxDESIGN de New York.

**PARLEZ-NOUS DU MARCHÉ À L'EXPORT...**

Les produits Ober sont distribués dans plus de 50 pays à travers le monde. Pour renforcer cette présence sur la scène internationale, Ober a également implanté ses propres bureaux à New York, Dubai, Londres, Hong Kong, Singapour et en Espagne.



L'entreprise compte près de 440 collaborateurs dont **150 personnes** sur le site de Longeville-en-Barrois

Exemples de clients de la société



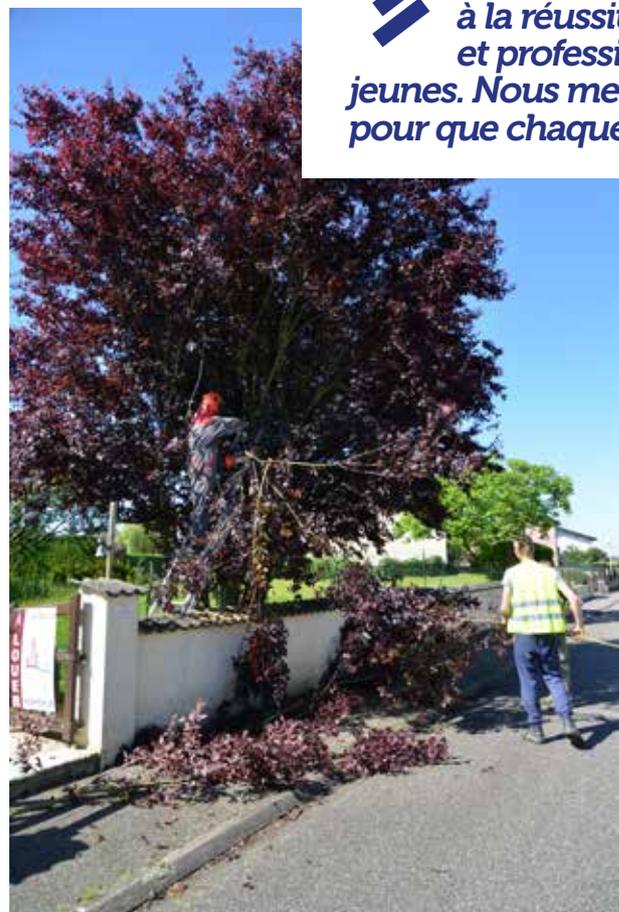
# Accompagner la jeunesse en vers la réinsertion sociale

L'AMSEEA (Association meusienne pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes) est une association loi 1901 fédérée à la Convention nationale des associations de protection de l'enfance (CNAPE). Sa mission est d'accueillir et d'accompagner les personnes en difficulté : éduquer en retissant le lien social, reconstruire une citoyenneté oubliée ou fracturée et redonner confiance. Expliquer pour responsabiliser, rendre une dignité perdue aux jeunes et à leurs familles et donner du sens aux décisions judiciaires. Mettre la personne en insertion au centre du dispositif pour continuellement différencier les envies et les besoins.

Aujourd'hui, l'AMSEEA gère 7 établissements et services et un chantier d'insertion jeunes en Meuse.



Des services dédiés à vos espaces verts



**== Nous travaillons tous ensemble à la réussite des projets personnels et professionnels de chacun des jeunes. Nous mettons tout en œuvre pour que chaque projet aboutisse.**

Une équipe disponible pour tailler votre haie et élaguer vos arbres

## Le chantier d'insertion jeunes (CIJ)

À ce jour, le dispositif accueille 10 à 12 jeunes du Sud meusien, de 16 à 25 ans, sortis des établissements de l'AMSEEA ou venant directement des missions locales ou de Pôle emploi.

Les jeunes sont en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) et pourront bénéficier d'un accompagnement socioprofessionnel global, pendant et après le chantier, en fonction de leurs projets.

Le projet s'inscrit dans une double préoccupation : la progression des personnes mineures et jeunes adultes sans activité et la réalisation d'actions au service de l'utilité publique.

Certains jeunes en difficulté sociale ont besoin d'accompagnement pour concrétiser leurs projets. C'est tout l'enjeu du dispositif qui est d'accompagner la personne dans sa démarche professionnelle (formation qualifiante, apprentissage) mais aussi sociale afin de garantir une insertion professionnelle et sociale durable.

# difficulté



Exemple de chantier

## Les objectifs du chantier d'insertion

L'objectif du chantier d'insertion est d'amener des jeunes loin de l'emploi, sans qualification, à retrouver un intérêt au travail. En fonction de leur âge et de leurs centres d'intérêt, le but est qu'ils puissent acquérir, par la suite, une qualification dans le métier qu'ils auront choisi. Cette qualification est essentielle pour un emploi durable.

Et pour aboutir à la réussite du projet, le dispositif repose sur 3 axes : activité professionnelle, formation et accompagnement personnalisé.

- **L'activité professionnelle** : à travers une convention signée avec les collectivités locales, associations..., des chantiers en lien avec l'écologie et l'environnement, en bâtiment et second œuvre, en réhabilitation, etc., sont proposés aux jeunes. Le but du chantier est la valorisation sociale et citoyenne des jeunes à travers le développement d'un territoire, une démarche d'intérêt général, au service des personnes âgées, etc. Pour cette raison, la médiatisation de la réception des travaux à laquelle participent les jeunes est importante.

De plus, ceux-ci ont des périodes d'immersion professionnelle en entreprise permettant de découvrir des métiers, d'élaborer ou de confirmer un projet, d'acquérir des expériences et des compétences professionnelles.

- **Un axe formation** : les jeunes peuvent suivre des formations avec les organismes partenaires (GRETA, AFPA, CFA...) : des acquis qu'ils pourront mettre en pratique dans les chantiers. Il y a aussi des remises à niveau en français et mathématiques, la familiarisation aux nouvelles technologies (Internet), ainsi que l'apprentissage à la recherche d'emploi, avec la rédaction de CV, de lettres de motivation et la préparation à l'entretien d'embauche, etc. L'éveil culturel, la sensibilisation à la citoyenneté, à l'écologie et à l'environnement font partie du programme. Enfin, les personnes peuvent aussi faire des validations de compétences acquises d'expérience pour envisager des projets de formation qualifiante.

- **Un axe « accompagnement personnalisé, familial, social et professionnel »** :

l'accompagnement vise à résoudre les problèmes individuels pour l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle. Un projet personnalisé va permettre d'évaluer la situation, de dégager les besoins en fonction des fragilités comme des compétences.

Un projet de vie comme le projet professionnel se construira au fur et à mesure du déroulement du chantier d'insertion jeunes.

En fonction des attentes de chacun, la participation de la famille sera sollicitée et impliquée dans le projet du jeune.

Enfin, le partenariat réalisé avec ENERGIC 52-55 devrait permettre aux jeunes d'expérimenter des conditions réelles d'emploi dans le cadre d'immersion dans les entreprises adhérant à ce dispositif.

La réussite professionnelle et sociale des jeunes repose sur un accompagnement social global ; il est important de les aider à obtenir un logement mais aussi de favoriser la mobilité (l'ANDRA devrait accompagner financièrement les bénéficiaires du chantier pour l'obtention du permis de conduire).

## INTERVIEW D'UN JEUNE Martial MAIZIÈRES, 19 ans

### QUELLE A ÉTÉ TA MOTIVATION POUR PARTICIPER AU CHANTIER D'INSERTION ?

Ne pas rester à ne rien faire, rechercher un travail ou un contrat d'insertion, contrat d'avenir.

Être avec d'autres jeunes dans la même situation que moi et pouvoir échanger sur notre avenir me permet d'être plus à l'aise.

### QU'EST-CE QUE LE PROJET T'APPORTE ?

J'apprends à découvrir des travaux (placo, espaces verts...).

Il m'apporte :

- de la stabilité dans ma situation familiale, je ne reste plus les bras croisés ;
- de l'indépendance depuis que j'ai un salaire, tout cela m'aide à avoir plus de confiance en moi.

### COMMENT ENVISAGES-TU TON AVENIR PROFESSIONNEL ?

J'envisage de trouver un emploi d'avenir dans une commune pour être employé communal : avec le CIJ et les différents travaux, cela m'apporte de l'expérience professionnelle.



# Votre facture d'eau à la lou

## 1 NUMÉRO DE

**CONTRAT** : cette référence est à rappeler dans tous vos échanges avec le service Eau Assainissement de la Communauté d'Agglomération.

## 2 Informations.

3 Période de consommation facturée.

## 4 CONSOMMATION RELEVÉE

ATTENTION, la consommation relevée ne correspond pas toujours à la consommation facturée (en cas d'écrêtement par exemple). **La consommation facturée figure au dos de la facture.**

5 Prix moyen du litre d'eau, tenant compte de l'abonnement. Ce prix est calculé en divisant le montant total de la facture par la consommation facturée (en m<sup>3</sup>), multiplié par 1 000.



Comm. d'Agglomération Bar-Le-Duc Sud Meuse  
Service Eau Assainissement  
12 Rue Lapique - BP 60569  
55012 BAR LE DUC

Site internet : [www.meusegrandsud.fr](http://www.meusegrandsud.fr)  
Tél : 03.29.79.56.10 ou 03.29.78.29.74  
Lun. mer. vend. : 8h30 à 12h00 // 13h30 à 17h30  
Mardi, jeudi : 8h30 à 12h00

Les réclamations sont à adresser :  
- par courrier (adresse ci-dessus)  
- par e-mail : [eaux.accueil@meusegrandsud.fr](mailto:eaux.accueil@meusegrandsud.fr)

**Message :**  
Dépannage 24h/24 : 03.29.79.56.00

Vous trouverez ci-joint, pour votre information :  
- une note relative à la mise en place de la mensualisation,  
- une note relative à la qualité de l'eau distribuée dans votre commune.

De plus, vous pouvez désormais payer vos factures par internet. Pour plus de renseignements, reportez-vous aux modes de paiement au verso de la facture.

Référence à rappeler : **N° du contrat : 00000**  
Occupant : **M. et Mme NOM Prénom**

Adresse du lieu desservi : M. et Mme NOM Prénom  
12 NOM DE LA RUE  
55000 BAR-LE-DUC

**Destinataire de la facture**  
**M. et Mme NOM Prénom**  
**12 NOM DE LA RUE**  
**55000 BAR-LE-DUC**

**Facture réelle n° 2016-60-00-00000 du 11/04/2016**  
**Eau et Assainissement**  
Consommation du 08/06/2015 au 22/12/2015

**Voici la présentation simplifiée de votre facture**

Voire consommation d'eau		Détail au verso
Prix TTC du litre d'eau : 0,00363 €		<b>46 m<sup>3</sup></b>
		Montants
Abonnement		15,83
Consommation		151,34
<b>Total de la facture</b>		<b>167,17</b>
<b>Montant total à payer avant le 30/05/2016</b>		<b>167,17 €</b>

**Talon à joindre à votre règlement (sauf prélevés)**

M. et Mme NOM Prénom  
12 NOM DE LA RUE  
55000 BAR-LE-DUC

Emetteur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BAR LE DUC

Références : EAU N° rôle Eau : 55  
Etablissement : VV N° rôle Asst : 55  
N° codique : Nature du rôle : 1

N° contrat : 00000  
N° facture : 00000 W  
Exercice : 2016/1  
Date facture : 11/04/2016  
Montant : 167,17 euros

à retourner à l'adresse ci-dessous

**TRESORERIE PRINCIPALE DE BAR LE DUC COLLECTIVITES**  
24 AVENUE DU 94EME RI  
55013 BAR LE DUC

**NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER**

6 Dans le cas où vous réglez votre facture **PAR CHÈQUE** et **uniquement dans ce cas**, découpez et joignez ce talon à votre chèque. ATTENTION, le chèque doit être :

- libellé à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC,
- envoyé à la Trésorerie (adresse indiquée sur le talon au point n° 7).

7 Adresse à laquelle envoyer le chèque dans le cas où vous réglez votre facture par chèque.

Facture réelle n° 2016-60-00 00000 du 11/04/2016

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	Ancien index	Index déposé	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m <sup>3</sup>
00000	00000	15	22/12/2015	1109			1155	46
<b>Consommation totale relevée</b>								<b>46</b>
<b>Consommation facturée (m<sup>3</sup>)</b>								<b>46</b>
Détail de votre facture								
	Qté	U	Prix U	HT	TVA	TTC		
Distribution de l'eau								
Eau	44	m <sup>3</sup>	1,46800	64,59	3,55 (5,50%)	68,14		
Abonnement EAU	6	mois	2,50000	15,00	0,83 (5,50%)	15,83		
<b>Total</b>				<b>79,59</b>	<b>4,38</b>	<b>83,97</b>		
Collecte des eaux usées								
Assainissement	22	m <sup>3</sup>	2,40000	53,00	5,30 (10,00%)	58,30		
<b>Total</b>				<b>53,00</b>	<b>5,30</b>	<b>58,30</b>		
Organismes publics								
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	22	m <sup>3</sup>	0,30000	6,60	0,66 (10,00%)	7,26		
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	44	m <sup>3</sup>	0,38000	16,72	0,92 (5,50%)	17,64		
<b>Total</b>				<b>23,32</b>	<b>1,98</b>	<b>24,90</b>		
<b>Total de votre facture</b>				<b>155,91</b>	<b>11,26</b>	<b>167,17</b>		
<b>Montant total à payer</b>				<b>155,91</b>	<b>11,26</b>	<b>167,17</b>		

## Commentaires

EXTRAIT DE TITRE EXECUTOIRE : En application de l'article L252A du Livre des procédures fiscales pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article R 2342-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

VOIE DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent titre (Article L1617-5 du code Général des Collectivités Territoriales)

DIFFICULTE DE PAIEMENT : Si vous avez des difficultés pour régler la somme qui vous est réclamée, adressez-vous, muni des justificatifs de votre situation à la Trésorerie de Bar le Duc Collectivités (voir l'adresse au recto du présent acte)

RENSEIGNEMENTS : Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes dues ou si vous estimez qu'une erreur a été commise, adressez-vous au service de la collectivité ou de l'établissement au recto du présent acte.

RECLAMATIONS : Veuillez avoir l'obligeance d'informer également la Trésorerie de Bar Le Duc Collectivités de votre démarche en précisant les références du titre figurant au recto du présent acte.

ATTENTION : La réclamation ne suspend pas le délai de saisine du juge judiciaire.

## MODES DE PAIEMENT :

- **Par règlement en numéraire** : à la caisse de la Trésorerie de Bar Le Duc collectivités (24, avenue du 94<sup>ème</sup> RI - BP 90518 - 55013 BAR LE DUC CEDEX). Veuillez rapporter dans ce cas le présent avis en venant payer, un reçu vous sera remis.

- **Par Chèque Bancaire ou Postal** : adressez à la Trésorerie de Bar Le Duc collectivités (24, avenue du 94<sup>ème</sup> RI - BP 90518 - 55013 BAR LE DUC CEDEX). Veuillez joindre le talon détachable à votre chèque, sans le coller ni l'agrafer.

- **Par mandat ou virement sur le compte courant bancaire du comptable chargé du recouvrement** : veuillez inscrire très lisiblement dans le cadre "correspondance" les références portées sur le talon détachable IBAN : FR37 3000 1001 7205 5400 0000 095 - BIC : BDFEFPCCCT

- **Libellez obligatoirement le chèque ou mandat à l'ordre du Trésor Public**. Dans votre intérêt, n'envoyez en aucun cas un chèque sans indication du bénéficiaire ainsi que les références de la créance dont vous vous acquittez.

- **Par Internet**, en vous connectant sur [www.tjpi.budget.gouv.fr](http://www.tjpi.budget.gouv.fr) <<http://www.tjpi.budget.gouv.fr>> (disponible pendant 45 jours, à compter de la réception de la facture) et en saisissant les informations suivantes :

- Identifiant Collectivité : 005662

- Numéro de votre facture (exemple : 2015-60-00-xxxxx)

**8 CONSOMMATION TOTALE RELEVÉE**

ATTENTION, la consommation relevée ne correspond pas toujours à la consommation facturée (en cas d'écrêtement par exemple). La consommation facturée figure aux points n°s 9, 10, 11 et 12.

**9 CONSOMMATION FACTURÉE POUR LA REDEVANCE EAU**

La consommation est répartie au *pro rata temporis* par année tarifaire.

Dans le cas de cette facture-type, l'abonné bénéficie d'un dégrèvement de 2 m<sup>3</sup> (46 m<sup>3</sup> relevés, 44 m<sup>3</sup> facturés) sur la redevance eau.

**10 CONSOMMATION FACTURÉE POUR LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT (COLLECTIF)**

La consommation est répartie au *pro rata temporis* par année tarifaire.

Dans le cas de cette facture-type, l'abonné bénéficie d'un dégrèvement de 24 m<sup>3</sup> (46 m<sup>3</sup> relevés, 22 m<sup>3</sup> facturés) sur la redevance assainissement (collectif).

**11 CONSOMMATION FACTURÉE POUR LA REDEVANCE LUTTE CONTRE LA POLLUTION**

(reversée à l'Agence de l'eau Seine-Normandie). La consommation facturée pour cette redevance correspond à la consommation facturée pour la redevance eau.

**12 CONSOMMATION FACTURÉE POUR LA REDEVANCE MODERNISATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE DES EAUX USÉES**

(reversée à l'Agence de l'eau Seine-Normandie). La consommation facturée pour cette redevance correspond à la consommation facturée pour la redevance assainissement (collectif).

# Quelques informations pratiques

Depuis quelques mois, le service Ordures ménagères a engagé une nouvelle campagne de sensibilisation des usagers au refus de collecte ; en effet, trop d'erreurs sont encore constatées par les équipes de ramassage. Ces dernières ont pour consigne de scotcher tout bac ou sac non conforme à la collecte.



## Votre poubelle a été scotchée ?

Contactez notre service au 03 29 78 29 77 afin de résoudre le problème.



parce que...



### INTERDIT

L'utilisation des sacs jaunes comme sacs pour les ordures ménagères ou autre usage en dehors du recyclage.

... le sac de tri doit toujours être posé à côté du bac. Les collectes du tri et des ordures ménagères sont bien séparées.



... ou bien...

... les déchets verts (taille de haies, pelouse, etc.) doivent être déposés en déchèterie ou compostés dans son jardin.



### Sac jaune

réservé aux emballages recyclables, à côté du bac noir.

### Bac noir

réservé aux ordures ménagères conditionnées en sacs. Les déchets verts, de travaux, dangereux sont à apporter en déchèterie.

Plus d'informations et documentations téléchargeables sur [www.meusegrandsud.fr](http://www.meusegrandsud.fr), onglet « Mes déchets ».

## Vente de composteurs

Pour éviter les allers-retours en déchèterie, compostez dans votre jardin. L'agglomération vous accompagne dans votre effort par la vente de composteurs à prix préférentiel !

Composteurs bois  
400 L à 10 €  
600 L à 15 €

Lombricomposteur à 25 €

# Côte Sainte-Catherine, un quartier prioritaire

**Des mesures fiscales ont été prises en faveur du développement économique de la Côte Sainte-Catherine dans le cadre de la politique de la ville.**

## POURQUOI DES MESURES FISCALES SPÉCIFIQUES POUR UN QUARTIER ?

En 2014, la Côte Sainte-Catherine est retenue par l'État comme l'un des 1 300 quartiers de France dits « prioritaires de la politique de la ville » (QPV). Dès lors, la Côte doit faire l'objet d'un **traitement particulier** par la Communauté d'Agglomération qui est compétente en matière de politique de la ville.

Ce traitement particulier se concrétise par un programme construit avec la participation d'un ensemble de partenaires et écrit dans un **contrat de ville**.

En 2015, la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud signe avec l'État son contrat de ville pour la période 2015-2020. Celui-ci déclenche des aides spécifiques pour le quartier pendant toute sa durée, notamment des **financements particuliers** et des **exonérations fiscales**.

Parmi ces exonérations fiscales, certaines sont destinées à **stimuler l'économie du quartier** : elles sont détaillées dans le tableau ci-contre.



## QUOI

Quelles exonérations existent pour stimuler l'économie ?

- Exonération de cotisation foncière des entreprises (CFE)
- Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)

## QUI

Quelles structures peuvent en bénéficier ?

**Très petites entreprises exerçant une activité commerciale :**

- Moins de 10 salariés
- Chiffre d'affaires annuel ou total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros
- Exerçant une activité commerciale au sens large : boulangerie, supermarché, pharmacie, librairie, banque, artisanat...

## OÙ

Quel est le périmètre concerné ?

**Quartier de la Côte Sainte-Catherine (commune de Bar-le-Duc)**

Périmètre consultable à l'adresse

<https://sig.ville.gouv.fr/>

## CONTACT

Pour toute question sur les conditions d'éligibilité

**Direction départementale des finances publiques de la Meuse**

17, rue du Général de Gaulle  
55000 BAR-LE-DUC cedex  
03 29 45 70 00  
ddfip@dgfip.finances.gouv.fr



# La Commission intercommunale de l'accès à tout pour toutes et tous

**Parce que les situations évoluent tout au long de la vie, l'accessibilité au quotidien, c'est l'affaire de chacun. La CIA travaille pour vous.**

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a placé l'accessibilité pour tous et toutes au cœur de nos villes. Pour porter cette ambition, promouvoir un changement de regard et de comportement et faciliter la vie de tous, la Communauté d'Agglomération a créé une **Commission intercommunale d'accessibilité**. Au-delà des personnes handicapées, il s'agit donc de **permettre à toute personne** qui à un moment ou à un autre éprouve une gêne du fait d'une incapacité permanente ou d'une difficulté temporaire ou bien encore de circonstances extérieures :

- **d'être un citoyen à part entière,**
- **de se déplacer en toute sécurité,**
- **d'accéder aux bâtiments et espaces publics ou privés,**
- **de bénéficier des équipements et des services sans dépendance.**

 **Pour un changement de regard et de comportement et faciliter la vie de tous.**



Annick Malaret, animatrice de la commission depuis son renouvellement en 2015, va à la rencontre des élus, mais aussi des techniciens et associations du territoire, pour présenter son fonctionnement et ses enjeux.

#### **LA CIA, QU'EST-CE QUE C'EST ?**

C'est une forme de commission extramunicipale à laquelle la loi a donné un cadre législatif spécifique, elle est donc une obligation légale

▲  
**Accessibilité de l'école de Longeville-en-Barrois**

▼  
**Implantation d'une place PMR près de l'église de Longeville-en-Barrois**



# 'accessibilité,

# ous



pour toutes les communautés d'agglomération.

La Commission intercommunale d'accessibilité est surtout et avant tout une instance de concertation, de coordination, de sensibilisation et d'information. **Elle est gratuite, et ne distribue aucune subvention.**

Elle n'a pas vocation à se substituer aux propriétaires (communes, associations ou commerçants, etc.). Ces derniers conservent leurs prérogatives en matière d'accessibilité, en particulier les engagements financiers pour le diagnostic et la réalisation des travaux.

## LA CIA, COMMENT ÇA MARCHE ?

Menée par M<sup>me</sup> Chantal Dillmann, conseillère communautaire, elle confronte 3 expertises :

- politique, avec les élus qui s'investissent pour faire évoluer les choses à plusieurs et travaillent ainsi pour la qualité des espaces pour tous et pour construire un territoire y compris pour les plus fragiles ;
- technique, avec les experts et services qui apportent l'expérience et la connaissance professionnelle des cadres juridiques liés aux différents dossiers ;
- pratique, avec les représentants de personnes en situation de handicap, des usagers et des acteurs économiques. Les associations par leur implication contribuent à la

Accessibilité de la  
mairie de Trémont-  
sur-Saulx



## Témoignage

de **M. HACQUIN,**

**Maire de Chardogne,**

**Vice-Président en charge de l'urbanisme  
à la Communauté d'Agglomération**

La commune de Chardogne est particulièrement impactée par l'accessibilité de ses bâtiments publics : mairie, école, salle des fêtes, église et cimetière. En effet, ceux-ci sont tous situés à proximité immédiate de la rue Haute ou rue de l'Église et ces voiries présentent une pente naturelle de plus de 10 %, soit longitudinalement ou transversalement. La commune souhaite réaliser dans une 1<sup>re</sup> phase l'accessibilité personne à mobilité réduite à la salle des fêtes puis à l'église et, face à ce dossier très complexe, a sollicité la CIA pour avis.

Pour s'impregner du dossier, les différents interlocuteurs se sont déplacés sur le terrain afin de donner un avis et faire des propositions d'aménagement. Une rencontre essentielle pour l'obtention d'une subvention pour les travaux.

À ce titre, je remercie la commission qui s'est particulièrement investie, dans un délai très restreint, et a répondu à mes attentes.

construction d'une culture technique et politique mieux partagée autour de ces enjeux, trop longtemps sous-estimés, et participent très concrètement à l'amélioration de l'accessibilité du territoire.

Ces trois expertises sont représentées par les trois collègues.

La commission se réunit au moins une fois par an en séance plénière et travaille également en commissions techniques autour de trois thèmes : voirie et espaces publics, bâtiments, nouveaux projets.

## LA CIA, QUEL EST SON BUT ?

Au-delà d'une obligation légale, la Commission intercommunale d'accessibilité fait partie des outils développés par la Communauté d'Agglomération pour aider à bien vivre ensemble. Lieu de travail collectif et participatif, son but est d'apporter aide et conseil aux élus, aux associations, aux artisans et commerçants, etc., pour que la mise en accessibilité ne soit pas une contrainte, mais une plus-value.



## PLUS D'INFOS

**Vous êtes une association, un commerçant, une collectivité, et vous avez un projet de travaux sur un bâtiment ou un espace avec un volet accessibilité, contactez-nous au 06 33 91 68 10 ou [accessibilite@cias.meusegrandsud.fr](mailto:accessibilite@cias.meusegrandsud.fr).**

## QUI PEUT LA SOLLICITER, QUAND ET COMMENT ?

Les élus, les associations, les artisans et commerçants, les professions libérales, pour tous les locaux et endroits où ils accueillent du public, et/ou des salariés, dès lors qu'ils ont un projet de travaux ou un dossier de mise en accessibilité.

Exemples d'actions déjà réalisées : une matinée formation, visites sur site de l'école et de la mairie de Longeville-en-Barrois, de la mairie de Trémont-sur-Saulx et de l'église de Chardogne, présentation du plan voirie de Bar-le-Duc (voir ci-contre les photographies).

# Votre **MAG'AGGLO** : vecteur d'insertion



Solidarité  
Insertion  
empLOi (silo)

**Notre journal, nous le concevons dans une démarche globale d'optimisation des ressources, c'est-à-dire une gestion au plus juste des coûts, d'impact environnemental et social.**

## 1<sup>RE</sup> ÉTAPE : L'ÉCRITURE DU MAGAZINE

L'aventure du Mag'Agglo débute au sein du comité de rédaction du service Communication Meuse Grand Sud. Nous décidons, préparons ensemble les articles du journal. Pour la distribution, nous avons fait le choix de la confier au chantier d'insertion du service SILO (Solidarité insertion emploi), un service du CIAS (Centre intercommunal d'action sociale), depuis sa mise en place en 2015.

**Rendez-vous  
le 26 novembre.**  
L'entrée sera gratuite...

Le chantier d'insertion, c'est 18 salariés en CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) dont 12 à Bar-le-Duc et 6 à Ligny-en-Barrois. L'objectif du chantier d'insertion est de permettre aux salariés en CDDI de rompre leur période de chômage tout en travaillant à une solution d'insertion professionnelle pérenne : formation, validation d'un projet professionnel, stage en entreprise, recherche d'emploi direct.

## 2<sup>E</sup> ÉTAPE : À L'HEURE DE LA DISTRIBUTION...

À la livraison du journal, le SILO s'organise pour la distribution en 2 secteurs, Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois. Nous allons suivre l'équipe de Ligny-en-Barrois, notamment Yohann Maginot et Jordy Sénéchal. Le premier, Yohann, a intégré le chantier depuis bientôt deux ans, il a travaillé son projet professionnel, bénéficié de formations, fait plusieurs périodes d'immersion en entreprise et s'est inscrit dans une auto-école pour passer le permis de conduire. Son collègue Jordy, lui, est un ancien

militaire qui a dû rompre son engagement pour raison médicale. La période, au sein du chantier, est l'occasion de trouver une nouvelle orientation professionnelle, c'est pourquoi il a entamé une remise à niveau dans l'objectif de passer un concours.



Salarié,  
Yohann Maginot

La distribution débute à 8h30, les deux hommes, après avoir chargé les cartons dans le véhicule, vont parcourir comme leurs 4 collègues les rues de la ville pour une distribution en boîtes aux lettres. Pour seul allié, ils disposent d'un plan de la ville coupé en 6 et pour que le travail soit plus motivant chacun fait un côté de la rue.

En passant commande auprès du chantier, les communes et les services de la CA Meuse Grand Sud contribuent précieusement à l'insertion de celles et ceux qui vivent ce parcours !

## 3<sup>E</sup> ÉTAPE : RENAISSANCE DU MAG'AGGLO... ET LE RECYCLAGE DU MAG'AGGLO AVEC GEM AGIR !

Après la distribution, le chantier d'insertion remet le surplus du Mag'Agglo à l'association GEM Agir située à Ligny-en-Barrois. L'association a eu une idée originale pour recycler les exemplaires ; en effet, elle prépare des créations en vue d'un défilé de mode prévu **samedi 26 novembre 2016 à 20h30 au hall des Annonciades à Ligny-en-Barrois**. GEM Agir est issue de la loi du 11 février 2005 et se définit comme un collectif de personnes animées d'un même projet d'entraide et s'efforce d'être une passerelle permettant aux personnes qui la fréquentent de retrouver une vie sociale satisfaisante et, le cas échéant, de recourir à des soins et à un accompagnement adapté.

L'une de ses missions est la mise en place de projets. Pour 2016, elle conduit le projet « Bouteilles et compagnie défilent » en partenariat avec plusieurs associations et structures comme le SILO et le RAM du CIAS Meuse Grand Sud. Chaque partenaire anime avec son public des ateliers créatifs de vêtements et/ou accessoires en matériaux recyclables tout au long de l'année. Ce projet a pour objectif d'améliorer le bien-être psychique et physique des personnes.



Équipe GEM Agir



**CONTACT**  
Delphine GROLL,  
17, rue Bontems  
Ligny-en-Barrois  
03 29 45 59 30

# Le Cim : une école de musique ouverte à tous !



**Le Cim – Conservatoire intercommunal de musique – est un service public de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud. Son projet artistique et pédagogique est agréé par le ministère de la Culture (label Conservatoire à rayonnement intercommunal). Sa vocation est l'apprentissage de la musique à travers ses diverses formes.**

## FOCUS

### Un compositeur en résidence Pierre JODLOWSKI

Ainsi, depuis 2014, nous accueillons Pierre Jodlowski dans le cadre d'une résidence de composition qui a abouti en 2016 à la création de plusieurs de ses œuvres écrites spécialement pour les élèves du conservatoire. Des concerts ont été programmés tout au long de sa résidence et le point d'orgue a été les 14 et 15 mai avec la réalisation de l'ensemble des œuvres sous forme d'un spectacle interactif qui mêlait musique instrumentale, sons électroniques et vidéos en temps réel. Un concert qui a été programmé au festival international « Musique Action » de Vandœuvre-lès-Nancy dimanche 15 mai.

Des liens pour découvrir ce projet en vidéo :



<http://www.musiqueaction.com>



<https://www.youtube.com>

**N**otre école de musique est un lieu d'apprentissage et de pratique artistique faisant partie d'un projet d'établissement qui se résume en trois grandes missions :

- **Sensibiliser** le plus large public, en permettant au plus grand nombre d'avoir accès à une « pratique de la musique ». Le PLEA est un des outils qui nous permet de réaliser des projets avec plus de 800 scolaires tous les ans.
- **Former des musiciens** : formation musicale, pratique instrumentale, pratique collective, mise en situation...
- **Réaliser des projets et diffuser des concerts**. Tous les apprentis musiciens participent à des concerts, des spectacles, des créations... Mais c'est surtout un lieu de pra-

tique « amateur » par excellence qui privilégie les pratiques collectives de la musique. À ce titre, le Cim forme la plupart des musiciens qui composent l'Orchestre d'harmonie de Bar-le-Duc.

C'est une équipe de 25 professionnels qui accompagne chaque apprenti dès l'âge de 5 ans jusqu'aux adultes dans le développement de son projet. On y pratique toutes les musiques, du répertoire classique aux musiques actuelles (guitare, basse, batterie...), des instruments anciens (flûtes, viole de gambe, clavecin) aux instruments traditionnels (cornemuse...), des styles « classiques » aux musiques dites « nouvelles » et bien sûr les pratiques vocales (chant lyrique, ateliers chansons, chorale...).



Équipe du Cim

**L'objectif est de permettre au public de tout niveau et de tout âge d'apprendre à jouer, de comprendre et de partager la musique.**

Avec la possibilité pour les plus assidus d'obtenir un certificat de fin de cycle et de fin d'études, via un système d'évaluation adapté qui valide les compétences de chacun.

### RÉALISATIONS ARTISTIQUES

Chaque année, de nombreux projets artistiques sont réalisés avec les élèves dans les différents styles ou esthétiques musicaux. Par exemple, cette année, les élèves des classes de formation musicale ont travaillé sur le thème des « musiques psychédéliques ». Cela a donné lieu à la création d'une exposition en partenariat avec la médiathèque et à une série de concerts avec les ateliers de « musiques actuelles », un concert Pink Floyd avec la reprise intégrale

de l'album *Atom Heart Mother* et un groupe invité (Dorian Pimperl), ainsi que la programmation de films de cinéma.



### S'INSCRIRE AU CIM

Toutes les familles d'instruments y sont enseignées, voir sur notre blog : <http://cimbarleduc.over-blog.com>

**Renseignements et inscriptions à partir du 24 août 2016 :**

- par téléphone au 03 29 79 01 31,
  - en passant nous voir au 8, rue de l'Étoile à partir du mercredi 24 août.
- Secrétariat ouvert de 9h30 à 12h et de 14h à 19h.

E-mail : [cim@meusegrandsud.fr](mailto:cim@meusegrandsud.fr)



## LES TARIFS

Le tarif est un forfait mensuel qui correspond à toutes les activités qui peuvent être choisies en complément de la formation de base (ensemble, orchestre, ateliers, etc.). L'inscription vaut engagement pour l'année scolaire.

### ÉVEIL, INITIATION, FM, ATELIER (COURS COLLECTIFS)

Enfant de la Communauté d'Agglo .....	15,10 €
Adulte de la Communauté d'Agglo .....	17,75 €
Élève hors Communauté d'Agglo .....	22,60 €

### ATELIER VOCAL, ATELIER MUSIQUES ACTUELLES (COURS SEMI-COLLECTIFS)

Enfant de la Communauté d'Agglo .....	26,20 €
Adulte de la Communauté d'Agglo .....	36,35 €
Élève hors Communauté d'Agglo .....	45,95 €

### COURS DE FM + COURS INSTRUMENTAL + ATELIER

Enfant de la Communauté d'Agglo .....	51,95 €
Adulte de la Communauté d'Agglo .....	72,00 €
Élève hors Communauté d'Agglo .....	92,50 €

Location d'instrument .....	15,75 €
-----------------------------	---------

Tarifs mensuels établis par le Conseil communautaire du 24 novembre 2015.

## LA BOURSE

Pour les habitants de la Communauté d'Agglomération, une bourse peut être accordée en fonction du quotient familial. Pour pouvoir en bénéficier, présentez-vous au secrétariat du Cim muni de vos justificatifs (déclaration de revenus, relevé CAF, etc.).



### PLUS D'INFOS

Le blog du Cim : <http://cimbarleduc.over-blog.com/>

Notre Facebook : <https://www.facebook.com/Auditorium-du-CIM-Barleduc-234479070060856/>

Le schéma de l'enseignement de la musique : <http://mediatheque.cite-musique.fr> et aller dans la rubrique « Guide pratique de la musique » – Fiches pratiques – ENSEIGNEMENT INITIAL DE LA MUSIQUE – et enfin – Schéma d'orientation de l'enseignement initial de la musique

Euro 2016

# Tournoi de football par le Bar-le-Duc Football Club

**Le Bar-le-Duc Football Club a organisé le 19 juin au stade Jean Bernard un tournoi de football pour les catégories U11 et U13 sur le thème de l'Euro 2016. Pour l'occasion, le stade était orné par les drapeaux des 24 pays qualifiés, et les quatre terrains avaient été baptisés du nom des grands stades français comme le Stade de France.**

**P**our cet événement, le BFC avait invité les clubs voisins pour partager une journée festive et chaleureuse. Les 24 équipes présentes portaient, pour l'occasion, le nom d'une nation présente à l'Euro.

## LE DÉROULÉ DE LA JOURNÉE...

Ouverture du tournoi après les prises des photos souvenirs des 24 équipes en tenue et en rang derrière la bannière représentant leur pays.

En matinée, se sont déroulés les matchs de poules de 13 minutes, arbitrés par des joueurs de la section sportive 4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> du collège Theuriet. Les petits footballeurs ont délivré une belle performance sportive.

L'après-midi, le tournoi s'est poursuivi avec les quarts de finale, demi-finales, finales, ainsi que des poules et matchs de classement pour permettre à chaque formation de faire sept matchs. Un grand moment de foot avec son lot de victoires, de cris de guerre, de séances de tirs au but, de pleurs et de joie...

C'est finalement la Russie (Saint-Dizier) en U11 et l'Allemagne (Marnaval) en U13 qui ont remporté le tournoi, toutefois la France termine troisième (U11 BFC).



Tournoi de football du 19 juin



Puis, vint le moment de la remise des récompenses aux participants par le président du club Geofroy Herluison et le Député Maire Bertrand Pancher.

Pour clôturer la journée, les organisateurs se sont affrontés lors d'un mini-tournoi et quelques parents ont pu défier leurs enfants. Tous se sont retrouvés ensuite au club-house pour visionner sur écran géant le match du soir, France-Suisse.

## LE FINANCEMENT ET LES BÉNÉVOLES...

Cette journée a pu être possible grâce aux subventions des partenaires tels que la Ville de Bar-le-Duc, le Conseil départemental et bien d'autres, ainsi qu'une campagne de dons lancée par le club via la plateforme Fosburit. Grâce à ces collectes, le club a pu accueillir plus de 250 joueurs et autant d'éducateurs, parents ou visiteurs. Aussi, cela a

notamment permis d'offrir un jeu de maillots à chaque équipe qui avait la possibilité de les faire floquer.

Enfin, la plus grande satisfaction du BFC a été la mobilisation des parents autour de l'événement. D'après Christophe Chaomleffel, coordinateur du projet, le tournoi a été suivi par 800 spectateurs environ. D'ailleurs, pour 2017, le club a pour ambition de créer une commission animation pour continuer à organiser des événements qui rassemblent.

## Quelques éléments sur le club

Le BFC est un club issu de la fusion des clubs BAC et ASPTT, toutes ces catégories évoluent au niveau régional.

Le club compte 350 licenciés dès 6 ans.



## PLUS D'INFOS

**BFC**  
78, r. Jean Bernard, 55000 BAR-LE-DUC  
Tél./fax : 03 29 76 10 09

Un nouveau défi

# Fusion des clubs de foot de Ligny-en-Barrois, Tronville-en-Barrois et Velaines



Michel Viard, président du club

**Rencontre avec M. Viard, président du club de football, qui nous explique la fusion des trois clubs de football : Velaines, Tronville-en-Barrois et Ligny-en-Barrois.**

## POURQUOI CETTE FUSION ?

Le projet de fusion s'inscrit dans une volonté de maintenir la pratique du football sur un territoire qui a une histoire forte avec ce sport. Depuis quelques années, chacun des clubs constate des difficultés à réunir des forces bénévoles et matériels autour de chacune des associations pour les faire vivre. Et la fusion est une façon de pallier ces difficultés.

## QUELS SONT VOS OBJECTIFS ?

D'abord, pouvoir construire un vrai projet de développement de la pratique du football sur notre territoire en favorisant aussi bien la partie loisir que la partie compétition, tout en participant à l'animation de celui-ci. Puis, nous voulons amener

encore plus de jeunes à pratiquer notre sport, les mener à se confronter à d'autres par le biais de la compétition et développer de nouvelles pratiques, comme le football féminin.

Avec la fusion, notre club va être le premier club de département avec 350 adhérents, avec des installations de qualité sur trois sites. Mais nos licenciés peuvent aussi s'appuyer sur des équipes d'éducateurs en place, avec un développement de formations des éducateurs permettant à de jeunes joueurs d'accéder à ces formations.

## QUELS MODES DE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF AVEZ-VOUS ADOPTÉS ?

Une association loi 1901, avec un bureau composé de 26 membres issus



## Quel est le nom du club ?

L'ENTENTE  
CENTRE ORNAIN

## Et pourquoi avoir choisi ce nom ?

Parce qu'il est identitaire d'un territoire.

de chaque club, dont le siège administratif sera à Ligny-en-Barrois, 10 bis, rue des Hirondelles.

Le mode de fonctionnement va s'appuyer sur une direction sportive en charge de coordonner les éducateurs et de s'assurer du respect et des valeurs sportives dans le club.

## ET SUR LE PLAN SPORTIF ?

Création de quatre équipes seniors, dont A et C match à Ligny-en-Barrois, B et D match à Tronville-en-Barrois. Au niveau des jeunes, les catégories U7 à U13 seront accueillies à Velaines, U15 à Tronville-en-Barrois et U18 à Ligny-en-Barrois, les féminines U15 à Velaines et adultes à Tronville-en-Barrois.

Et une équipe féminine seniors est mise en place : pour plus d'information, merci de prendre contact avec le club.

Nous avons conscience que notre club sera le plus important au nombre d'adhérents sur le département de la Meuse, ce qui lui donnera des responsabilités au regard de l'animation du territoire.



## Horaires d'ouverture

**LE CENTRE NAUTIQUE DE BAR-LE-DUC**  
pendant la période scolaire :

**MARDI**

de 12h à 13h30 et de 17h à 18h45

**MERCREDI**

de 11h15 à 13h15 et de 14h30 à 19h15

**JEUDI**

de 17h à 18h45

**VENDREDI**

de 11h30 à 13h30 et de 17h à 20h45

**SAMEDI**

de 11h à 13h15 et de 14h30 à 18h45

**DIMANCHE**

de 9h à 12h45

**LE CENTRE AQUATIQUE, PISCINE CENTRE ORNAIN DE LIGNY-EN-BARROIS**  
pendant la période scolaire :

**LUNDI**

de 12h à 13h45 et de 16h30 à 18h30

**LES MARDI ET JEUDI**

de 12h à 13h45 et de 16h30 à 19h30

**MERCREDI**

de 14h30 à 19h30

**VENDREDI**

de 12h à 13h45 et de 16h30 à 21h

**SAMEDI**

de 14h30 à 19h30

**DIMANCHE**

de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

**LE MUSÉE BARROIS**

Tél. 03 29 76 14 67

Le Musée barrois est ouvert au public **toute l'année, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h** (sauf les 1<sup>er</sup>/01, 1<sup>er</sup>/05, 14/07, 15/08, 1<sup>er</sup>/11 et 25/12).

**MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS**

Tél. 03 29 79 09 38

**LUNDI** ..... Fermée

**MARDI** ..... de 13h30 à 18h

**MERCREDI** ..... de 10h30 à 17h

**JEUDI** ..... de 13h30 à 18h

**VENDREDI** ..... de 13h30 à 18h

**SAMEDI** ..... de 10h30 à 17h

## Jours de ramassage des déchets

**Veillez toujours sortir vos poubelles la veille du jour de collecte et la veille avant 19h pour les sacs jaunes.**

Commune ou secteur	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ligny-en-Barrois	OM			OM + CS	
Tronville-en-Barrois		OM + CS			
Chanteraine			OM + CS		
Givrauvail			OM + CS		
Longeaux			OM + CS		
Menaucourt			OM + CS		
Naix-aux-Forges			OM + CS		
Saint-Amand-sur-Ornain			OM + CS		
Velaines			OM + CS		
Guerpont					OM + CS
Salmagne					OM + CS
Silmont					OM + CS
Behonne dans son ensemble	OM + CS				
Naives-Rosières	OM + CS				
Resson	OM + CS				
Rumont	OM + CS				
Vavincourt	OM + CS				
Fédération	OM + CS			OM	
Côte Sainte-Catherine	OM + CS			OM	
Ville-Haute dans son ensemble		OM + CS			OM
Libération		OM + CS			OM
Centre-Ville rive gauche		OM + CS			OM
Centre-Ville rive droite		OM			OM + CS
Marbot		OM			OM + CS
Couchot		OM			OM + CS
Bradfer		OM			OM + CS
Beurey-sur-Saulx			OM + CS		
Chardogne			OM + CS		
Robert-Espagne			OM + CS		
Trémont-sur-Saulx			OM + CS		
Val-d'Ornain			OM + CS		
Combles-en-Barrois			OM + CS		
Fains-Véel				OM + CS	
Longeville-en-Barrois				OM + CS	
Savonnières-devant-Bar				OM + CS	
Loisey	OM + CS				
Culey	OM + CS				
Nant-le-Grand			OM		CS
Nançois-sur-Ornain		CS	OM		
Nantois			OM + CS		
Tannois					OM + CS

OM : ordures ménagères, CS : sacs jaunes.

## HORAIRE D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

**Ligny-en-Barrois** Fermée le lundi

**ÉTÉ** : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

**MARDI / MERCREDI** de 14h30 à 18h30

**JEUDI / VENDREDI / SAMEDI** de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30

**DIMANCHE** de 9h à 12h

**HIVER** : du 1<sup>er</sup> nov. au 31 mars

**MARDI / MERCREDI** de 13h30 à 17h30

**JEUDI / VENDREDI / SAMEDI** de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

**DIMANCHE** de 9h à 12h

**Bar-le-Duc**

**ÉTÉ** : du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

**LUNDI** de 14h30 à 18h30

**MARDI / MERCREDI** de 9h à

12h et de 14h à 19h

**JEUDI** de 14h à 19h

**VENDREDI / SAMEDI** de 9h à

12h et de 14h à 19h

**DIMANCHE** de 9h à 12h

**HIVER** : du 1<sup>er</sup> nov. au 31 mars

**LUNDI** de 13h à 18h

**MARDI / MERCREDI**

de 9h à 12h et de 13h à 18h

**JEUDI** de 13h à 18h

**VENDREDI / SAMEDI**

de 9h à 12h et de 13h à 18h

**DIMANCHE** de 9h à 12h



À la rentrée  
**L'AGGLO**  
est à vos côtés

 MeuseGrandSud  
[www.meusegrandsud.fr](http://www.meusegrandsud.fr)



**MEUSE  
GRAND  
SUD**  
Communauté d'Agglomération  
Bar-le-Duc Sud Meuse